

arrêt portant qu'il n'y avait pas lieu à suivre. Les Élus se plaignirent de cette sorte de déni de justice ; l'imprimeur fut arrêté et dut révéler le nom de M. de Bévy, qui fut forcé de donner sa démission et de se constituer prisonnier.

Le Parlement ne se tint pas pour battu ; il intéressa à sa cause la Cour des aides de Paris, alors présidée par Malesherbes. Celle-ci évoqua l'affaire devant elle. Dans le ressort de cette Cour, en effet, rentraient les comtés de Mâcon, d'Auxerre et de Bar-sur-Seine, annexes de la province de Bourgogne ; d'ailleurs le mémoire de Varenne attaquait sa juridiction. Elle prit fait et cause pour le Parlement de Dijon et condamna au feu le mémoire du défenseur des droits de la province. Dès lors commença entre le Conseil du roi, d'une part, la Cour des aides et le Parlement de Bourgogne de l'autre, une lutte qui montre quelle importance le pouvoir royal attachait à avoir le dernier mot dans ce conflit. Les arrêts du Conseil cassent les arrêts du Parlement et les arrêts de la Cour des aides qui, à leur tour, refusent d'enregistrer les édits et rédigent des remontrances. Varenne, contre lequel un décret est lancé, se réfugie à Versailles, et la haute protection qui lui est accordée ne peut le mettre à l'abri des ressentiments du Parlement. Ses biens sont mis sous le séquestre judiciaire ; on exige la suppression de sa charge de secrétaire des Etats (1) ; sa famille est obligée de fuir

(1) Le 29 novembre 1762, le prince de Condé écrivait à Varenne :

« Vous avez soutenu, Monsieur, les intérêts de la province de Bourgogne contre les entreprises du Parlement de Dijon d'une façon dont je suis en ne peut plus satisfait, et je suis informé de ce qui vous regarde dans tout ce qui s'est passé dans cette affaire. Comme on pourrait tenter votre consentement de quitter votre charge, quoique je sois persuadé que vous ne ferez rien sur cela sans mon aveu, je suis bien aise de vous prévenir que vous ne devez écouter aucune proposition tendant à vous faire renoncer aux fonctions que vous remplissez, et je n'ai pas besoin de vous